

Rapport financier d'un candidat indépendant autorisé

Candidat(e) indépendant(e) autorisé(e)	Représentant(e) officiel(le)	Exercice
Jean-Marc Boyer	Maxime Boyer	Année Mois Jour
Circonscription		Du
Vimont		2018, 09, 01
		Au
		2018, 12, 31

ÉTAT DES RÉSULTATS

1 ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE (ligne 26 du rapport financier précédent, s'il y a lieu) 0:00 \$

Rentrées de fonds :

2	Contributions (annexe 3)	1391.40	nombre de donateurs	7	1391:40	\$
3	Revenus d'activités politiques (annexe 1, total A)				0:00	\$
4	Revenus accessoires (annexe 1, total B)				0:00	\$
5	Revenus d'appariement				2000:00	\$
6	Avance reçue du directeur général des élections				0:00	\$
7	Remboursement des dépenses électorales par le directeur général des élections <small>(excluant l'avance inscrite à la ligne 6)</small>				0:00	\$
8	Intérêts gagnés				0:00	\$
9	Autres revenus (préciser) :				0:00	\$
10	Total partiel (lignes 2 à 9)				3391:40	\$

Autres rentrées de fonds :

11	Emprunts (annexe 2, total C)				2811:40	\$
12						\$
13	TOTAL DES RENTRÉES DE FONDS (lignes 10 à 12)				6202:80	\$
14	TOTAL DES FONDS DISPONIBLES (lignes 1 + 13) (à reporter à la page 2, ligne 15)				6202:80	\$

Remarque : Il est recommandé au représentant officiel de conserver une copie de ce rapport avant de le transmettre au directeur général des élections ou aux bureaux d'Élections Québec.

Candidat(e) indépendant(e) autonome(s)

Jean-Marc Boyer

ÉTAT DES RÉSULTATS (suite)

15 TOTAL DES FONDS DISPONIBLES (page 1, ligne 14) 6202:80 \$

Sorties de fonds :

16	Intérêts sur emprunts* (annexe 2, total F)	0:00	\$
17	Dépenses électorales (rapport de dépenses électorales, ligne 12)	6213:57	\$
18	Remboursement d'avance reçue du directeur général des élections	0:00	\$
19	Dépenses autres qu'électorales (total E du formulaire DGE-222-VF)	0:00	\$
20	Remboursement au directeur général des élections - Revenus d'activités politiques excédant 5 % des coûts réels	0:00	\$
21	Autres dépenses (préciser) :	0:00	\$
22	Total partiel (lignes 16 à 21)	6213:57	\$

Autres sorties de fonds :

23	Remboursements d'emprunts (annexe 2, total D)	0:00	\$
24		0:00	\$
25	TOTAL DES SORTIES DE FONDS (lignes 22 à 24)	6213:57	\$
26	ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE (lignes 15 - 25)	- 10:77	\$

CALCUL DE LA DETTE ÉLECTORALE OU DU SOLDE À REMETTRE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

27	Solde des emprunts (annexe 2, total E)	2811:40	\$
28	Avance reçue du directeur général des élections (page 1, ligne 5)	0:00	\$
29	Total partiel (lignes 27 + 28)	2811:40	\$
30	Remboursement d'avance reçue du directeur général des élections (ligne 18)	0:00	\$
31	Total partiel (lignes 29 - 30)	2811:40	\$
32	Encaisse à la fin de l'exercice (ligne 26)	- 10:77	\$
33	DETTE ÉLECTORALE (lignes 31 - 32) (si solde positif)	2822:17	\$
34	SOLDE À REMETTRE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS (lignes 31 - 32) (si solde négatif)	0:00	\$

* Excluant ceux indiqués au rapport de dépenses électorales

Candidat(e) indépendant(e) ou affilié(e)

Annexe 1 - Sommes recueillies à l'occasion d'activités de financement ou d'activités politiques

DATE	LIEU	NATURE	PRIX D'ENTRÉE	SOMMES RECUEILLIES		REVENUS ACCESSOIRES
				* à titre de revenu de contribution	à titre de revenu d'activité politique	
TOTAL						
				A	B	

* Ces sommes doivent faire partie du montant des contributions à inscrire à la ligne 2 de l'état des résultats.

Annexe 2 - Emprunts (Établissements financiers et électeurs)

Nom, prénom et adresse du prêteur	Date de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde au début	Montant emprunté dans l'exercice	Montant remboursé dans l'exercice	Solde à la fin	Intérêts payés dans l'exercice
Sévigny, Louise 1817 de Brême Laval H7M 1Z8	2018-12-24	4%	0,00	2811,40	0,00	2811,40	
TOTAL			0,00	2811,40	0,00	2811,40	
				C	D	E	F

Candidat(e) Indépendant(e) autorisé(e)

Annexe 4 - Cautionnements

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLECTRICE OU L'ÉLECTEUR	ADRESSE DU DOMICILE (N°, rue, app., ville et code postal)	MONTANT CAUTIONNÉ

Annexe 5 - Établissements financiers où sont déposées les sommes recueillies

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	N° DU COMPTE

Annexe 6 - Contributions en biens et services

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLECTRICE OU L'ÉLECTEUR (ordre alphabétique)	ADRESSE DU DOMICILE (N°, rue, app., ville et code postal)	NOMBRE	MONTANT
TOTAL			

Signature et déclaration du représentant officiel

Je, Maxime Boyer
Prénom Nom

domicilié(e) au _____
Adresse

représentant(e) officiel(le) du (de la) candidat(e) indépendant(e) autorisé(e)
Jean-Marc Boyer

Nom du (de la) candidat(e) indépendant(e) autorisé(e)

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi électorale (LE).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées en conformité des dispositions de la section II du chapitre II de la LE.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice de la personne candidate sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour la personne candidate ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice de celle-ci et sont conformes à la Loi.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du directeur général des élections ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice de la personne candidate.
6. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à partir de son compte personnel par Interac, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
7. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi.
8. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
9. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds de la personne candidate, sous la responsabilité de la représentante officielle ou du représentant officiel. D'après le gouvernement du Canada une carte de crédit n'est pas de l'argent comptant.
10. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
11. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88 (1) au cours de la période l'ont fait personnellement et volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
12. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

_____ le 2018-12-29
Signature de la représentante officielle du représentant officiel Date

